

**SMIC**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012,  
le Smic est à 9,22 € brut  
de l'heure.

Soit 1 398,37 € brut ou 1  
096,94 € net par mois  
pour 35h/semaine.

**PLAFONDS GARANTIS PAR L'AGS**

(L'Association pour la gestion  
du régime de garantie des  
créances des salariés)

Salarié.es de plus de 2 ans  
d'ancienneté : 72 744 €.

Salarié.es ayant entre  
6 mois et 2 ans d'ancien-  
neté : 60 620 €.

Salarié.es ayant moins de  
6 mois d'ancienneté :  
48 496 €.

**INDICE DES PRIX (INSEE)**

Base 100 en 1998.  
125,16 en février 2012  
soit + 0,4 % en un mois  
et + 2,3 % en un an.

**INDICE DE REFERENCE DES  
LOYERS**

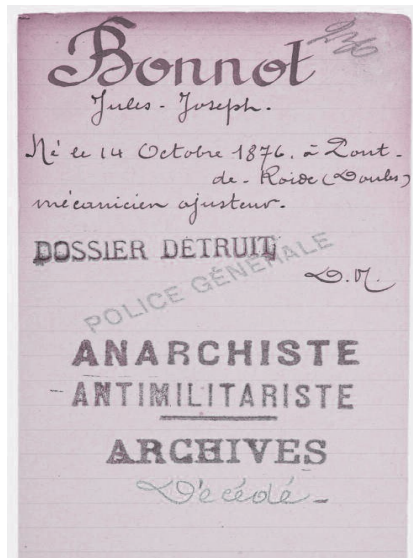
Base 100 en 1998.  
121,68 au 4<sup>e</sup> trimestre 2011.

**DE L'AUTRE CÔTÉ,**

236 milliards d'euros ont été  
versés en 2009 en dividendes  
aux actionnaires, soit  
l'équivalent de la totalité  
des dépenses de retraites.

# Du bertillonnage au guillotinage

## En souvenir d'André, Raymond, Jules, Marie, Octave, Rirette, Victor et tou.tes les autres...



Quel lien existe-t-il entre François Claudius « Ravachol » Koenigstein, Emile Henry, André Soudy, Raymond Caillemin, Élie Monier, Joseph Lauer et Jacques Charrier ? Tous étaient anarchistes, il est vrai. Mais la relation qui les unit ne s'arrête pas là. On pourrait ajouter à cette liste Henri-Désiré Landru, Julian Pachowski, Wladimir Zinzuk, André Spada ou encore Vassili Gouczouliakoff. En effet, tous ont été exécutés par le même bourreau,

Anatole Deibler, qui exerça sa sale besogne de 1885 à sa mort – bien naturelle, elle – en 1939. On peut parler de véritable amour du métier en ce qui le concerne puisqu'il a exercé pendant pas moins de 54 ans... L'autre point commun entre ces hommes est qu'ils ont tous été immortalisés par la photographie, s'inscrivant non seulement dans l'histoire sociale, mais aussi dans celle de l'évolution des méthodes policières et notamment du fichage photographique.

**L'obsession de l'identification**

Comme le rappelle le très documenté catalogue de l'exposition « Fichés ? Photographie et identification du Second Empire aux années soixante »<sup>(1)</sup>, en 1557, Arnaud du Thil, alias Martin Guerre, était condamné à mort pour usurpation d'identité. Trois siècles plus tard, on tire le portrait d'Antonio Pianori, qui a tenté de tuer Napoléon III, afin de diffuser cette photographie en Italie et ainsi s'assurer de son identité. Ces deux événements témoignent de l'une des obsessions du pouvoir depuis des lustres : l'identification. Et si nous en sommes désormais à l'heure des soi-disant irréfutables identifications par ADN, la photographie a été l'un des premiers procédés techniques à être utilisé pour permettre d'une part l'identification des personnes, et d'autre part – plus important encore – leur fichage. Contrôler les flux de populations de plus en plus nombreux à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, mais aussi les « classes dangereuses » et autres militants révolutionnaires de tous poils, s'avère de plus en plus nécessaire pour le pouvoir. Et pour ce faire, le fichage, et son pendant administratif, le classement, s'inventent une méthode scientifique.

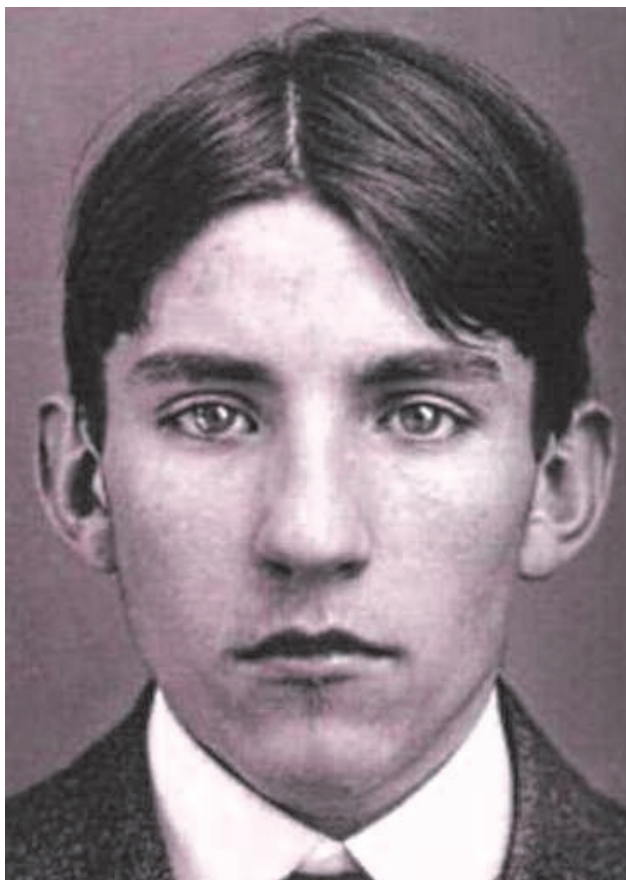
Aussi étonnant que cela puisse paraître aujourd'hui, Alphonse Bertillon, qui commence comme simple employé au classement des dossiers de criminels à la préfecture de police de Paris, estime que les empreintes digitales ne garantissent pas une identification certaine et leur préfère le fichage anthropométrique (photographie et mesures de diverses parties du corps). Cette méthode sera rapidement appelée « bertillonnage », du nom de son illustre inventeur issu d'une famille de scientifiques (statisticien, démographe, anthropologue et médecin).

Pour être efficace, le bertillonnage implique un classement méticuleux des photographies et des données récoltées sur chaque

individu au sein de fichiers qui eux-mêmes doivent être ordonnés selon un classement rigoureux. Cela se met en place dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (1879). A cette époque, les débats à l'Assemblée nationale tournent (déjà !) beaucoup autour de la question de la récidive et de la relégation et de l'interdiction de séjour (étrangers, mais aussi bagnards et déportés). Pour pouvoir appliquer efficacement ces mesures, l'identification des individus est primordiale et la méthode de Bertillon se voit couronnée de gloire. Après ses premiers succès auprès de criminels et délinquants, le procédé est généralisé à d'autres catégories de la populations : étrangers, nomades, prostituées, individus considérés comme subversifs, prisonniers, et bien sûr anarchistes. Ainsi, la photographie est confirmée dans son rôle policier après sa première utilisation à des fins d'arrestations pendant la Commune de Paris (une première) et elle permet non plus seulement de confondre des criminels, mais aussi de fichier des individus trop dérangeants.

**La photographie comme outil de répression**

Le 30 mars 1912, André Soudy se fait arrêter à Berk où il était venu autant se réfugier que soigner une tuberculose dont le stade est déjà bien avancé. Il fait partie de cette bande qui sera vite affublée de la description de « bandits tragiques » que la brigade anarchiste cherche à démanteler depuis le 21 décembre 1911, jour où ils ont attaqué la succursale de la Société générale de la rue Ordener à Paris. Le 7 avril suivant, c'est Raymond Caillemin qui est appréhendé, rue de la Tour-d'Auvergne, à Paris. Le 24 avril, c'est au tour d'Élie Monier. Le 28 avril, Jules Bonnot est abattu à Ivry-sur-Seine, non sans avoir blessé mortellement Louis Jouin, numéro deux de la Sûreté nationale quatre jours plus tôt. Enfin, le 14 mai, René Valet et Octave Garnier sont eux aussi abattus à Nogent-sur-Marne.



Qu'ils aient été tués ou arrêtés, aucun n'échappera à l'objectif policier ou journalistique. Les corps mitraillés font la une des quotidiens et périodiques de l'époque, qui font leurs choux gras des détails macabres et s'horrifient des notes laissées par les assassinés. Octave Garnier a eu le temps de laisser ce mot, dans la poche de sa veste : « Réfléchissons. Nos femmes et nos enfants s'entassent dans des galetas, tandis que des milliers de villas restent vides. Nous bâtissons les palais et nous vivons dans des chaumières. Ouvrier, développe ta vie, ton intelligence et ta force. Tu es un mouton : les sergots sont des chiens et les bourgeois sont des bergers. Notre sang paie le luxe des riches. Notre ennemi, c'est notre maître. Vive l'anarchie. »

Les corps criblés de balles apparaissent dans les illustrés ; les survivants sont emmenés dans les locaux de la police

pour interrogatoire et fichage. On prend leurs empreintes, on mesure leur taille, la longueur de leur tronc, la largeur de la tête, la longueur du pied gauche, de l'oreille droite... Enfin, ils sont photographiés, de face et de profil.

**La même photographie comme outil de réhabilitation**

« Sur la photo, tu regardes l'objectif sans paraître le voir. Tu as incliné doucement la tête vers la gauche et ce décalage infime te résume mieux que toutes les fiches de police, les clichés anthropométriques et les empreintes digitales de M. Bertillon. Tu es de côté, André. Tu l'as toujours été. A côté des autres, à





côté de la vie, à côté de toi-même [...]. Au photographe qui te cadre sous son drap noir, peut-être as-tu lancé une blague. Tu l'as chambré ? Plus sûrement, c'est ta propre tête que tu as moquée. Tu sais qu'elle tombera un jour. » Patrick Pécherot, dans *L'Homme à la carabine*<sup>(2)</sup>, s'est inspiré (notamment) des photographies d'André Soudy prises par la police pour retracer les vies et le destin de cette communauté qui vivait au-delà des fortifications de Paris, à Romainville, pratiquant pêle-mêle diététique, végétarisme, espéranto, amour libre, fausse monnaie ou potager. Beaucoup des habitants de ce moulin, siège du journal *L'Anarchie*, deviendront membres de ladite « bande à Bonnot ». D'autres non. Victor Kibaltchitch deviendra Victor Serge<sup>(3)</sup>, un peu plus tard. Rirette Maîtrejean l'épousera en 1915.

Patrick Pécherot redonne vie à tous ces insoumis qui ont choisi d'avancer sur des sentiers presque vierges de passages, mais pas d'herbes folles, et situés à la marge des grands boulevards haussmanniens, faisant des allers-retours entre différentes époques, inscrivant ces personnages dans notre temps, leur redonnant des visages et leur redonnant tout le souffle qu'ils avaient, ce qui manque trop souvent aux individus élevés en mythes. Ainsi de cette jubilatoire scène à la brasserie Chartier au cours de laquelle les compagnons sont réunis pour festoyer aux frais de leur fausse monnaie encore humide : Raymond Caillemin en vient à offrir le champagne à tous ces bons bourgeois attablés et à porter solennellement un toast à la brigade anarchiste qui les recherche si activement... Si Patrick Pécherot part de photographies policières comme source d'inspiration, son écriture, tantôt sensible tantôt acerbe selon les instants relatés, le convertit en véritable photographe littéraire, voire en cinéaste tant son récit est convaincant, réjoui, tendre et généreux à l'égard des protagonistes qu'il réhabilite en leur rendant leur humanité.

### Le guillotinage

Le procès des survivants de la « bande à Bonnot » s'ouvre le 3 février 1913. Pas moins de 22 personnes sont poursuivies (3 femmes et 19 hommes). L'un est en fuite et ne sera jamais retrouvé (Bernard Gorodesky). Un autre ne sera pas jugé pour cause de démence (Louis Raimbault). André Soudy ne cesse de tousser. Eugène Dieudonné clame son innocence. Rirette Maîtrejean lutte avec énergie en ayant réponse à tout. Avec

Victor Kibaltchitch, on l'accuse simplement de ne pas avoir dénoncé ses camarades. Finalement, le 27 février, le verdict tombe. Sont acquittés Rirette Maîtrejean, Léon Rodriguez et Barbe Clec'h. Victor Kibaltchitch en prend pour cinq ans. Raymond Callemin, André Soudy, Élie Monier et Eugène Dieudonné sont condamnés à mort. Édouard Carouy et Marius Metge sont condamnés au bagne à perpétuité (le premier parviendra à se suicider au cyanure à l'issue du verdict, le second mourra à Cayenne en 1933). Les autres écopent de peines de prison « légères ».

Trois mois ne sont pas passés que les quatre condamnés à mort sont réveillés à l'aube du 21 avril 1913. On annonce à Eugène Dieudonné que sa peine est commuée en travaux forcés à perpétuité<sup>(4)</sup>. Quant aux trois autres, leur pourvoi est rejeté. La guillotine a été installée dès trois heures du matin au coin du boulevard Arago, à l'extérieur de la prison de la Santé. A 4h31, le couperet tranche le cou d'André Soudy, 21 ans. A 4h33, s'en est fini de Raymond Caillemin, 23 ans. A 4h35, Élie Monier, 24 ans, n'est plus.

Le 17 avril, André Soudy écrivait dans son journal : « Ceci est mon testament. Moi, Soudy, condamné à mort par les représentants de la vindicte sociale dénommée justice, considérant qu'il est de mon devoir de faire part au peuple conscient et organisé le détail de mes volontés dernières :

1° Je lègue à M. Étienne, ministre de la Guerre, mes pincettes-monseigneur, mes ouistitis et mes fausses clés pour l'aider à ouvrir la porte du militarisme social par la loi de trois ans ;

2° Mes hémisphères cérébraux au doyen de la faculté de médecine ;

3° Au musée d'anthropologie mon crâne et j'en ordonne l'exhibition au profit des soupes communistes ;

4° Mes cheveux au Syndicat de coiffure des travailleurs conscients et alcoolisés ; lesquels cheveux seront mis en vente dans le domaine public et ce, au bénéfice de la cause... et de la solidarité ;

5° Enfin, je lègue à l'anarchie mon autographe afin que les pitres et les apôtres de la philosophie puissent s'en servir au profit de leur cynique individualité. »<sup>(2)</sup>

Mari Otxandi / CNT Culture Aquitaine

### Notes

1. *Fichés ? Photographie et identification - 1850-1960*, Archives nationales et éditions Perrin, 2011, 336 pages, 28,50 euros.
2. *L'Homme à la carabine*, Patrick Pécherot, éditions Gallimard, 2011, 276 pages, 17,15 euros.
3. *Victor Serge, l'homme double*, Jean-Luc Sahagian, éditions Libertalia, 2011, 240 pages, 13 euros.
4. *La Vie des forçats*, Eugène Dieudonné, éditions Libertalia, 2007, 216 pages, 10 euros.



### A BARCELONA : les murs s'affichent !



Expo à L'autre côté du pont  
25, cours Gambetta  
69003 Lyon

Du 15 juin  
au 15 septembre 2012

À Barn'A les jours de grève générale s'additionnent, le 27 mars, le 29 avril et le 1<sup>er</sup> mai, des centaines de milliers de personnes sont descendues dans la rue !

Toutes les banques furent décorées de slogans bien sentis. Aujourd'hui encore, les murs regorgent d'affiches diverses ! Dans tous les quartiers, les collectifs d'habitants, les partis ou syndicats rivalisent d'ingéniosité pour pouvoir coller et affirmer ainsi leurs opinions !

Pendant ce temps-là, les yeux rivés sur les élections, les blaireaux se plaignaient toujours de l'état des murs de Lyon, jamais assez propres à leur manque de goût !

C'est justement dans le but de montrer ce qui se passe ailleurs, à seulement 750 km de la place du Pont que Papy@rt a, à la manière des nouveaux réalistes, Raymond Hains ou Jacques Villeglé, compilé une sélection d'affiches militantes arrachées aux Ramblas, aux pieds de la statue de Colomb (pas Gérard, Christophe !).

Tout l'été, les Lyonnaises et Lyonnais pourront ainsi découvrir des slogans en catalan. Gageons qu'au-delà de l'exotisme, ils gagnent ainsi l'envie de s'organiser !

Bonne expo ! / Papy

<p><b>Directrice de la publication</b> Patricia Grimard CPPAP N° 0613S06521 - TGI N°97/93</p>
<p><b>Rédaction</b> combat-syndicaliste@cnt-f.org CS/c/o CNT - 36, rue Sanche-de-Pomiers - 33 000 Bordeaux</p>
<p><b>Administration</b> cs-administration@cnt-f.org CS c/o CNT - 18, av. de la Gloire - 31 500 Toulouse</p>
<p><b>Abonnements</b> cs-administration@cnt-f.org Voir le coupon dans votre journal</p>
<p><b>Impression sur papier certifié PEFC</b> Imprimerie 34 - 8, rue de Bagnolet - 31 100 Toulouse</p>
<p>Le <i>Combat syndicaliste</i> sort en début de mois. Les tâches amenant le <i>Combat syndicaliste</i> dans votre boîte aux lettres sont effectuées par des syndiqué.es après leurs journées de travail. Toutes vos idées d'articles sont les bienvenues. Le bouclage se faisant aux environs du 15, il est important que vos articles arrivent à la rédaction quelques jours avant, le plus tôt possible, cela évite le stress. Merci à tou.tes !</p>